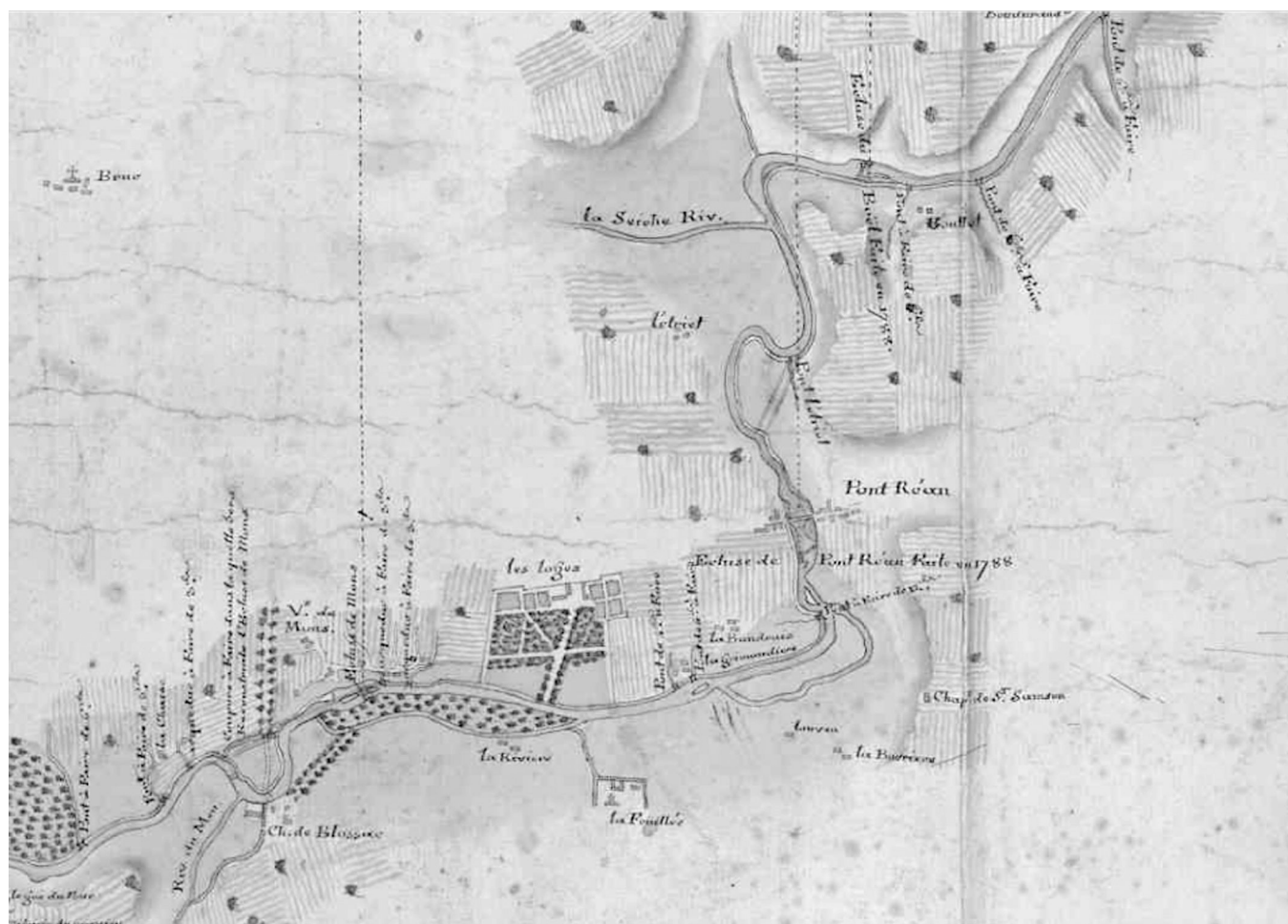


De la commission de la navigation à l'école centrale d'Ille et Vilaine



ADIV Cote C6265 (détail : le secteur de Pont-Réan)

Mathurin THEBAULT
Professeur de Mathématiques

Antoine François OLLIVAUT
Graveur

La chronologie des travaux de la Commission de la navigation intérieure de la Bretagne que nous publions page 8, montre le rôle joué dans cette affaire par deux personnages qui sont liés de très près à l'histoire de notre établissement et à celle de ses collections.

Jos PENNEC dresse ci-dessous leurs biographies

Mathurin THEBAULT, professeur de mathématiques

(Mauron, Morbihan, 10 février 1727 – Rennes, 13 nivôse an 9)

Après des études de médecine à Paris, il poursuit sa formation en Angleterre et en Irlande où il s'intéresse surtout à l'agriculture et aux mathématiques. En 1754, il devient titulaire de la chaire de mathématiques nouvellement créée par les Etats de Bretagne ; il assure les cours de cette « école publique et gratuite de mathématiques » jusqu'en 1791.

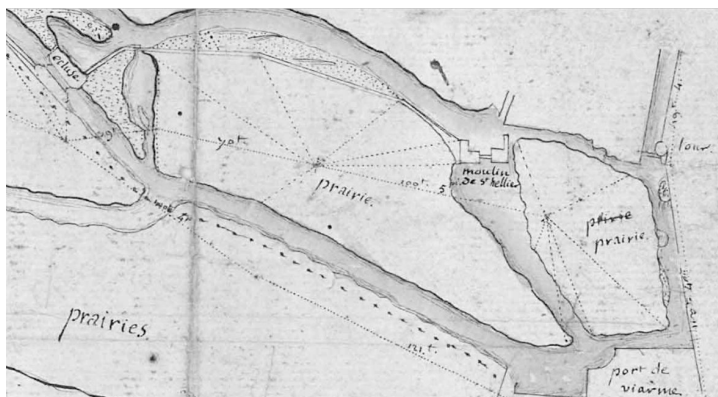
En 1759, il traduit les *Essais de la Société de Dublin... « contenant des instructions sur la culture et l'emploi du lin, sur le cidre et la bière »* et, la même année, il est associé surnuméraire, pour le bureau de Rennes, de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de la province de Bretagne, fondée le 2 février 1757.

En contact avec les agronomes et les manufacturiers les plus audacieux de la province, il devient le conseiller très écouté de Louis René de Caradeuc de la Chalotais, propriétaire de la terre du Plessix en Vern-sur-Seiche.

Il participe aux expérimentations et initie les innovations menées sur ce domaine : introduction du trèfle, de la luzerne et du ray-grass, développement de la culture de la pomme de terre, du chanvre et du lin, plantation de 6000 noyers et de belles avenues de platanes, mise en place d'un véritable « plan d'agriculture ».

Malgré l'appui de La Chalotais lequel « répond de sa capacité et de sa bonne volonté », il ne réussit pas à obtenir le poste de secrétaire de la *Société d'agriculture* en 1770. De 1776 à 1786, il assure aussi les cours de mathématiques à l'*Hôtel des gentilshommes* et, le 12 mai 1783, la commission de la navigation intérieure de Bretagne lui confie la place de secrétaire caissier aux appointements de 100 francs par mois.

A ce poste, il gère les dépenses occasionnées par les voyages et les travaux des enquêteurs et des ingénieurs, il est responsable des différentes correspondances dont le charge la Commission, il effectue les achats de matériel et d'instruments nécessaires (graphomètre, niveau, boussole, alidades), il reçoit les plans, les notes et les mémoires des ingénieurs géographes et des conseillers désignés par l'*Académie des sciences*, il les vérifie et les enregistre. Il est en quelque sorte l'homme à tout faire de la Commission et, par la même, un des scientifiques les mieux informés et les plus compétents de la province sur les travaux de la navigation intérieure.



Abords très agrestes du Collège de Rennes – ADIV C 5051

En janvier 1792, il est membre de la *Société des amis de la Constitution* et sa modération lui coûte d'être évincé du collège en vendémiaire an 2 au même titre que le principal Gilbert et les professeurs Germé (futur recteur), Dufour et Le Roux « aristocrates d'autant plus dangereux qu'ils ont du talent ; enrégés contre l'acceptation de la Constitution populaire et républicaine du 31 mai et déclarés depuis très longtemps pour la monarchie ». Sa retraite est de courte durée ; dès le 3 nivôse an 3, il est nommé membre du jury d'instruction publique chargé d'organiser les écoles primaires de Rennes et, le 10 brumaire an 5, à l'ouverture solennelle de l'*Ecole centrale d'Ille-et-Vilaine*, il occupe le poste de professeur de mathématiques.

Sa réponse à l'enquête du ministre de l'intérieur Neufchâteau (20 floréal an 7) permet d'apprécier ses méthodes d'enseignement.

Malgré les brillants succès de ses élèves à l'*Ecole Polytechnique*, la reconnaissance publique semble l'avoir ignoré et à en croire Volney « il n'a recueilli de son zèle et de ses travaux qu'une vieillesse infirme et une honorable médiocrité ».

Antoine François OLLIVAUT, graveur

(Rennes, 9 janvier 1732 – Rennes, 14 septembre 1814)

Fils du graveur François Ollivault et de Perrine Dugué, il suit les traces de son père lequel est connu pour avoir réalisé la gravure de l'argenterie du marquis de Morant. Il ne se contente pas des conseils de son père puisqu'il complète sa formation dans l'atelier du célèbre graveur d'ex-libris Jean Striedbeck à Strasbourg. En mai 1765, dans la célèbre affaire de Bretagne, il réalise une gravure satirique contre les douze magistrats du baillage d'Aiguillon. Si celle-ci lui coûte un emprisonnement à Vitré puis au Mans, elle lui assure l'estime et les protections de la noblesse bretonne.

Directeur secrétaire, dès 1769, de la Société du Concert de Rennes pour laquelle il réalise des billets, il devient le graveur officiel de la Société patriotique de Bretagne créée la même année.

Graveur expert à la Monnaie de Rennes en 1773, il est nommé graveur de la Commission de la navigation intérieure, le 2 mars 1784, quelques jours après avoir réalisé la gravure de la vignette des lettres patentes et l'impression de 1000 exemplaires de cette vignette.

En décembre 1784, il termine la carte figurative des rivières et canaux projetés pour la navigation intérieure de Bretagne, l'impression étant réalisée par Nicolas Paul Vatar en 1785. Son travail de graveur ne se limite pas à des plans, il concerne aussi les instruments des ingénieurs et, de façon plus large, le matériel ; en février 1784, il reçoit 9 livres pour avoir gravé sur deux *niveaux*, une *boussole* et une *alidade*, les mots « Navigation intérieure », « avec hermines et hermine animal » ainsi que la devise « A ma vie ». Deux mois plus tard, il fournit un fort poinçon gravé en relief des lettres N. I. séparées par une moucheture d'hermine et, le 21 juillet 1786, il achève deux plaques de cuivre rouge gravées aux armes de la Province avec inscription, pour les fondations des écluses de Cicé et de Fougères-Mâlon.

Cette période de grande activité lui permet d'ouvrir un atelier à Paris, rue des Boucheries, dans le faubourg Saint-Germain en 1788.

Cette tentative se traduit par un échec et, avec la Révolution, il revient à Rennes où il obtient, en 1796, le poste de bibliothécaire adjoint à l'Ecole Centrale et de graveur pour le Muséum avant de se voir confier aussi la conservation des bâtiments et des jardins de l'école jusqu'en 1803.

Pour le Muséum, « il lèvera les plans nécessaires, dessinera même et gravera au besoin quelques pièces d'histoire naturelle... Il sera logé dans la partie de l'Ecole Centrale appelée ci-devant le bâtiment de la Retraite avec jouissance du petit jardin y attenant et traitement de 600 livres par an ». En 1807, à 75 ans, il obtient le poste d'adjoint au conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Rennes.

